



DÉSID'INFOS

GARDONS UN LIEN DÉSIDÉRIEN

SOMMAIRE

- SOMMAIRE - P 1
- L'ÉDITO DU MAIRE - P 1
- RETOUR SUR L'ÉTÉ - P 2
- ST DIDIER SOUTIENT - P 3
- VOTRE COMMUNE ÉVOLUE - P 3
- TROIS QUESTIONS À ... - P 3
- NOUVEAU : ILLIWAP - P 4
- COM'COM'COMMUNICATION - P 4
- CONCOURS - 100% UTILE - P 4



Le maire et ses six adjoints.

- Dominique DURIEU : travaux et cadre de vie
- Bruno DUFAURE DE CITRES : vie associative, piscine et camping
- Agnès BESSETTE : écoles et conseil municipal des adolescents
- Martine GINET : urbanisme et tourisme
- Emmanuel SALGADO, maire
- François PAULLENARD : communication, événementiel et culture
- Marylène MANCINI : affaires sociales et séniors.

BONNE RENTRÉE A TOUS!

MAIRIE DE SAINT-DIDIER-EN-VELAY

L'édito du maire

Votre nouveau conseil municipal a été mis en place le 27 mai 2020. Merci à tous les électeurs qui se sont mobilisés le 15 mars ! Nous serons à la hauteur de votre confiance et malgré un contexte difficile, nous gardons espoir dans un avenir que nous construirons ensemble. Cette lettre d'informations relaiera le travail de l'ensemble de l'équipe municipale.

Soucieux de rassembler tous les Désidériens, nous partageons notre projet pour faire avancer Saint Didier ensemble dans cette lettre intitulée « Désid'Infos ».

Cette première publication se concentrera notamment sur les événements qui ont eu lieu cet été dans notre commune.

Voici le premier numéro de Désid'Infos, la lettre d'information pour garder un lien désidérien !

Annoncée pendant la campagne, la redynamisation du centre est en marche : le marché est revenu dans notre bourg, et les pavés ont été sablés. Notre commune évolue et Désid'Infos vous tient au courant des avancées marquantes.



RETOUR SUR L'ÉTÉ 2020

LES CRÉATEURS ET LES PRODUCTEURS ONT COHABITÉ
DANS NOS RUES REDEVENUES PIÉTONNES !
VOICI QUELQUES ÉVÉNEMENTS QUI ONT DYNAMISÉ NOTRE COMMUNE !

RETOUR DU MARCHÉ DANS LE CENTRE ET OUVERTURE DE RUES PIÉTONNES



SUCCÈS DES MARCHÉS DE PRODUCTEURS ET DE CRÉATEURS EN JUILLET-AOÛT



LA VIE REPREND SON COURS : MERCI A TOUS LES ACTEURS D'UN ÉTÉ ANIMÉ !

Danielle Durieux pour les visites guidées

Ciné St Did pour la réouverture du cinéma

Les forains pour la vogue

Le GLAD pour sa tombola

Les associations
pour leurs ateliers découvertes

Les 90 participants au jeu concours
"Bout de Patrimoine"

Véronique Gaglio, l'Atelier N7, Mymytoutplein, Fleur de Vie, la Boutique Éphémère, la Boria des Gotas,
nos bars et restaurants ainsi que le camping La Fressange pour leurs animations.



LE MOT DE L'OPPOSITION

Les élus concernés n'ont pas souhaité s'exprimer dans cet espace.

LA MUNICIPALITÉ SOUTIENT

Dans le cadre de la crise sanitaire, le conseil municipal du 18 juin a décidé d'attribuer les mêmes montants de subventions qu'en 2019 aux associations ayant formalisé une demande. Lors du conseil du 9 juillet, une aide exceptionnelle a été accordée à plusieurs acteurs locaux, afin de les aider à surmonter la crise. La SAS Ratatouille, gestionnaire du camping, a été exonérée des loyers des mois de mars, avril et mai 2020 (le camping ayant été fermé jusqu'au 31 mai 2020). Les entreprises AROD, Biscuiterie Cotte et Chavana, locataires de bâtiments communaux, bénéficient de l'annulation du loyer d'avril.



VOTRE COMMUNE ÉVOLUE



Les pavés se sont refait une beauté : début juillet, les agents municipaux ont travaillé d'arrache pied à l'embellissement du symbole de notre commune. Un mélange à base de sable et de chaux a été versé sur l'ensemble des rues pavées. Merci à nos agents!

Un nouveau chauffage à l'école Dolto ! Un système de radiants électriques en faux plafond est installé dans l'école maternelle et dans une partie de l'école primaire. Les travaux intègrent également l'isolation des murs, la rénovation des plafonds (réalisé pour moitié par les agents municipaux), le changement de fenêtres et la réfection de cloisons en bois. La fin des travaux est prévue pour les vacances de la Toussaint. Cette installation va permettre une gestion centralisée du chauffage avec accès à distance et des économies sur le long terme.



Deux abribus ont été installés à la gare routière et au Grand Roure grâce au soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



3 QUESTIONS À : DOMINIQUE DURIEU, ADJOINT EN CHARGE DU CADRE DE VIE ET DES TRAVAUX



1) Dominique, qui êtes-vous ?

Je suis désidérien depuis 1994, lorsque j'ai racheté la maison de mes parents dans le quartier de St Roch. Je suis marié et père de trois enfants. Électro-mécanicien de métier, j'ai suivi une formation d'aide soignant à 40 ans avec pour souhait d'aider les autres. Le service réanimation de la clinique mutualiste à Saint-Étienne a été mon lieu de travail principal. Passionné de moto, j'ai également été longtemps pompier volontaire à Firminy. J'ai décidé de m'engager en tant qu'élu car aujourd'hui j'ai plus de temps. J'ai envie d'oeuvrer en faveur de l'intérêt général et j'ai à cœur de rendre Saint-Didier plus attractif !

2) Sur quels chantiers travaillez-vous actuellement ?

Actuellement, je suis de très près le chantier de rénovation de la Halle. Le rez-de-chaussée sera normalement prêt pour les fêtes de fin d'année. Plusieurs portions de voirie vont également être refaites. J'ai travaillé avec un électricien local pour comprendre les pannes à répétition du clocher de l'église : ce problème vient d'être solutionné. J'étudie également différents devis pour remplacer la chaudière qui a rendu l'âme dernièrement dans les vestiaires du stade à St Roch. Je me suis par ailleurs attelé au problème d'accessibilité à internet à la Rullière, avec pour objectif la mise en place de la fibre dans ce secteur. En fait, je recense quotidiennement les demandes et j'apporte des réponses aux Désidériens sur des problèmes techniques divers et variés.

J'ai également prévu des temps d'échange avec l'ensemble des agents du service technique.

3) Sur quels projets allez-vous travailler pendant ce mandat ?

Dans ma feuille de route, j'ai prévu de travailler sur le sens de circulation et sur la réalisation de zones piétonnes dans le centre-bourg. Il faut entièrement reprendre les panneaux de signalisation, en les remettant aux normes et en les harmonisant. Il est également question de revoir l'aménagement du carrefour de la mairie en y aménageant un espace vert et en rafraîchissant la façade de la mairie. Par ailleurs, certains éléments du patrimoine désidérien (lavoirs, puits, croix....) sont dignes d'être entretenus pour ne pas qu'ils périssent. Nos locaux communaux doivent eux aussi être réhabilités afin de pouvoir accueillir différents acteurs tels que des artisans et des entrepreneurs.

L'installation d'une borne pour les voitures électriques est en cours d'étude et l'éclairage public mérite d'être repensé : nous envisageons un remplacement systématique des ampoules d'éclairage public par des leds.

Enfin, une réflexion est à entreprendre avec les autres communes de la communauté de communes Loire-Semène pour envisager ensemble une solution intercommunale aux problèmes d'incivilités.

ET SI ON SE CONNECTAIT ?

Actualités et alertes de votre commune en temps réel

Téléchargez l'application gratuite !



N'hésitez pas à demander
de l'aide en mairie !

Mode d'emploi en 4 étapes



TÉLÉCHARGEZ l'application ILLIWAP
sur votre téléphone



RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE
en tapant "Saint-Didier-en-Velay"
dans les stations



CLIQUEZ SUR le bouton SUIVRE



RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

COM'COM'COMMUNICATION

Désid'Infos vous informe brièvement sur la place de St Didier au sein de la communauté de communes Loire Semène (CCLS)

Nos élus municipaux ont un rôle important à jouer à la communauté de communes Loire-Semène. Suite à l'élection du mois de juin 2020, notre maire, Emmanuel Salgado est devenu 2ème vice-président de la CCLS, en charge des finances. Martine Ginet, notre 1ère adjointe en charge de l'urbanisme et du tourisme est membre du bureau en qualité de conseillère communautaire déléguée à l'attractivité des centres-bourgs. Bruno Dufaure de Citres, Marylène Mancini et Madeleine Chabanolle sont conseillers communautaires.



Votre photo à la une du prochain numéro !

Envoyez-nous votre cliché de St Didier
avant le 18 décembre 2020.

Thème libre.

La photo choisie par le jury sera publiée
à la une du prochain Désid'Infos,
et son auteur sera
récompensé par un cadeau !

accueil@saint-didier.com

100 % UTILE



HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Lundi : 9h-12h - 13h30-17h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h - 13h30-17h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h - 13h30-17h

Le maire et ses adjoints vous
reçoivent sur rendez-vous.

04.71.61.14.07

information

CORONAVIRUS COVID-19

Selon la loi, les rassemblements
les réunions et les activités de
plus de 10 personnes dans un
lieu ouvert au public doivent
être déclarés en préfecture
jusqu'à nouvel ordre. La
déclaration doit se faire en
mairie et préciser les mesures
mises en œuvre pour garantir le
respect des gestes barrières.

RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE

Lettre municipale d'information. Mairie de St-Didier-en-Velay. Responsable de la publication : Emmanuel SALGADO.

SEPTEMBRE 2020 - IMPRIMÉ PAR NOS SOINS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Retrouvez l'actualité de votre village :

